

ACCUEIL DE LOISIRS



ACTIVITÉS ÉTÉ 2025

PRÉSENTATION :



Les enfants âgés de **3 ans révolus** (nés avant le 8 juillet 2022) et jusqu'à 12 ans seront accueillis dans les locaux de l'école élémentaire par **une équipe d'animation composée de personnels diplômés et de stagiaires**. Celle-ci a pour mission de les encadrer lors d'activités et de jeux divers et variés.

En lien avec le projet pédagogique, les enfants se verront proposer des activités ludiques, artistiques, culturelles et sportives. **Karine FRANCOZ** assurera la direction de l'accueil de loisirs du 7 au 25 juillet et **Guillaume RENOUD** du 28 juillet au 1^{er} août. Les inscriptions seront possibles en journée complète, avec ou sans repas.

HORAIRES ACCUEIL :

Matin : entre 7h30 et 9h00

Midi : départ à 12h00

Après-midi : entre 13h15 et 13h30

Soir : à partir de 17h00 et jusqu'à 18h30

Lieu d'accueil : Ecole élémentaire (impasse de la mairie)



PROGRAMME :

7 au 11 juillet

Semaine tout

bouge!

Stage « Petits »: Cuisine (12 places)

JEUDI 10 JUILLET :

STRUCTURE GONFLABLE

15 au 18 juillet

Mortelle adèle

Stage « moyens » : Roller (12 places)

Stage « grands »: Cuisine (12 places)

MERCREDI 16 JUILLET :

MEDIATHEQUE

21 au 25 juillet

Au cœur des

émotions

Stage « moyens » : Cuisine (12 places)

Stage « grands »: Roller (12 places)

JEUDI 24 JUILLET :

PARC DES OISEAUX

(Journée complète)

PROGRAMME:

28 juillet au 1 août

TOUS EN SCENE

VENDREDI 1 AOÛT :

SPECTACLE DES ENFANTS

(Salle des sports

La Chapelle de Guinchay)

SEJOUR

en MONTAGNE

Carroz d'Arâches (Haute-Savoie)

Stagiaires âgés de 8 à 17 ans

**Informations à la fin du
flyer.**

25 au 28 août

Activités diverses

MARDI 26 AOÛT :

TRAINS BRIO & JEUX DE SOCIETES

Salle du Pressoir

La Chapelle de Guinchay

Stages :

- petits : nés en 2022*/2021/2020 *3 ans au 1er jour du stage
- moyens : nés en 2019/2018/2017
- grands : nés en 2016/2015/2014

SORTIES :



Tarification de 3€ supplémentaires (Sortie non obligatoire).

Les sorties sont réservées aux enfants venant à la semaine complète.

S'il reste de la place dans le bus, et suivant l'ordre des inscriptions, les enfants venant 4 jours dans la semaine pourront participer à celles-ci.

Pique-nique tiré du sac fourni par les familles.

Prévoir un sac à dos à bretelles ! Casquette et gourde obligatoires et indispensables pour toute sortie.

JOURNÉES AU CENTRE :

* Tous les enfants inscrits au centre participent à toutes les activités.

* Chaussures adaptées pour les activités sportives notamment.

* Merci d'apporter **une gourde identifiée** avec le prénom de l'enfant dans un sac à dos.

* **Une casquette identifiée** avec le prénom de l'enfant.

* Les activités sont comprises dans le tarif journée. **Sauf en cas de sortie.**

INFORMATIONS :

- Si aucun de vos enfants n'a été inscrit au service enfance jeunesse de la commune (secteur ados, accueil de loisirs, restaurant scolaire, périscolaire) durant l'année scolaire en cours, **une adhésion obligatoire de 13€** par famille vous sera facturée.
- Pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs pour la première fois, vous pouvez télécharger **la fiche de renseignements** (une par famille) et **les fiches sanitaires** (une par enfant) sur le site www.lachapelledeguinchay.fr (Rubrique Jeunesse > Centre de loisirs).



PENSEZ À NOUS TRANSMETTRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ⇒ La photocopie du **carnet de vaccination** de vos enfants à jour.
- ⇒ L'attestation de votre **assurance responsabilité civile**.
- ⇒ Votre numéro d'allocataire **CAF ou MSA** ainsi que votre **quotient familial**.
- ⇒ La photocopie de la **participation éventuelle de votre comité d'entreprise** ou autres aides.

Les aides peuvent se cumuler. Pensez à demander à votre entreprise si elle offre une participation financière et /ou un accompagnement.

PAIEMENTS :

Depuis le 1er juillet 2020, la trésorerie de Mâcon ne réceptionne plus d'argent. De ce fait, **nous vous conseillons le prélèvement automatique**. Si vous ne souhaitez pas le prélèvement, **un paiement en ligne sécurisé** est désormais possible. Facile à utiliser et une fois votre facture reçue, vous n'aurez qu'à saisir vos codes en haut à gauche de celle-ci pour procéder au paiement.

Paiements acceptés :

- ⇒ Chèques à envoyer au trésor public
- ⇒ Espèces et CB (se rendre au bureau de tabac de La Chapelle avec la facture afin de l'acquitter via le code barre)
- ⇒ Tickets CESU et chèques vacances à envoyer au trésor public
- ⚠ Pas de paiement en tickets CESU pour le séjour.
- ⇒ Prélèvement automatique (joindre un RIB à l'inscription).
- ⇒ Paiement en ligne Site internet www.lachapelledeguinchay.fr

QF de Saône et Loire	<500	501 à 700	700 à 1000	>1000
Journée repas Chapellois	7 €	9 €	13 €	16 €
Journée repas extérieurs	7.50 €	11 €	15 €	17.50 €
Journée Chapellois	5.50 €	7.50 €	12 €	14 €
Journée extérieurs	7 €	9 €	13 €	16 €

MODALITES D'INSCRIPTION :



PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE ! (sauf séjour)

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT PAR MAIL** : auprès de la directrice Karine Francoz : centredeloisirs@lachapelledeguinchay.fr

À partir du **lundi 26 mai uniquement pour les Chapellois.**

À partir du **lundi 2 juin uniquement pour les Chapellois et communes conventionnées.** (St Symphorien d'Annelles / Chaintré/ Pruzilly / St Amour / Crêches sur Saône / Jullié / Chânes / Leynes)

À partir du **lundi 9 juin pour toutes les communes.**

Si pas de confirmation dans les 2 jours, n'hésitez pas à nous relancer.

Merci de noter dans l'objet du mail : **vosre commune**, et dans le corps du mail : les **jours d'inscription**, si vous souhaitez que votre enfant participe à la **sortie ou non** et si vous souhaitez qu'il participe à un **stage**.

- ◇ **Rappel: 3 jours minimum par semaine** à la journée complète, avec ou sans repas.
- ◇ Inscription à la semaine pour participer au stage.
- ◇ 3€ supplémentaires pour les sorties extérieures.

SEJOUR (30 places) :

POUR LES INSCRIPTIONS AU SÉJOUR :

Merci de vous rendre à Bulle de Vie :

- **Le 26 mai à 18h00 pour les Chapellois**
- **Le 27 mai à 18h00 pour les communes conventionnées**
- **Le 28 mai à 18h00 pour les autres communes**

Tarif Chapellois :

$$\text{QF} : \begin{cases} \leq 645 = 225\text{€} \\ \leq 880 = 50\text{€} \\ \geq 881 = 275\text{€} \end{cases}$$

Tarif Extérieurs :

$$\text{QF} : \begin{cases} \leq 645 = 250\text{€} \\ \leq 880 = 275\text{€} \\ \geq 881 = 300\text{€} \end{cases}$$

TIR A L'ARC
CANY-RANDO
VTT
RAFTING



Aucune inscription ne se fera sans le règlement
(Chèque / Espèces/ Chèques vacances)

ACCUEIL DE LOISIRS



À BIENTÔT
AU CENTRE DE LOISIRS !



CENTRE DE LOISIRS

7 route du Vieux Moulin
71570 La Chapelle de Guinchay

Karine FRANCOZ

03 85 36 74 12 / centredeloisirs@lachapelledeguinchay.fr

